

Extrait du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL de la VILLE de GAILLAC (Tarn)

[**Mercredi 4 décembre 2024**]

Date de la convocation

28 novembre 2024

Date de mise en ligne

6 décembre 2024

Nombre de conseillers

En exercice : 33

Présents : 29

Procurations : 3

Votants : 32

Présents : Martine SOUQUET, *Maire*, Francis RUFFEL, Claire VILLENEUVE, Pierre TRANIER, Dominique HIRISSOU, Alain SORIANO, Christian PERO, Christel PALIS, *Maires Adjoints*, Lahcene BAAZIZ, Monique GUILLE, Dany PORTES, Martine MOSTARDI, Thierry VOGELAAR, David AMALRIC, Martine BOISSIERE, Arnaud ELGOYHEN, Isabelle BEAUVAIS, Thierry BODDI, Daniel RIBES, Anne DUBIER, Laurent SQUASSINA, Martine VIOLETTE, Jean BATAILLOU, Jean-Marc AGUERRE, Gabriel CARRAMUSA, Christophe WATTRELOT, Marie MONTELS, Corinne DARMANI Thomas DOMENECH *Conseillers*.

Absents et représentés : Antony MOUSSU, Christelle HARDY, Elisa GILLET

Absents : Dominique BOYER,

N° 125/ 2024

Secrétaire de séance : Francis RUFFEL

OBJET DE DELIBERATION : Festival du livre 2025 – demande de subvention - Conseil départemental du Tarn

Madame le Maire informe les élus que la commune de Gaillac organise chaque année, le 1^{er} week-end d'octobre, le Festival du Livre. La prochaine édition aura lieu les 4 et 5 octobre 2025.

Afin de mener à bien et conforter cet événement culturel, une subvention de 5 000 euros est demandée auprès du CONSEIL DEPARTEMENTAL DU TARN.

VOTES POUR : 32

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

SOLLICITE le concours financier mentionné ci-dessus,

DONNE POUVOIR à Madame le Maire ou à l'adjoint au maire délégué de signer toutes pièces nécessaires à l'accomplissement des présentes.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Madame le Maire,

Martine SOUQUET

Le secrétaire de séance,

Francis RUFFEL



Fait à Gaillac le 5 décembre 2024